

## COD22004-10003\_Questions et réponses

### Agriculture familiale et entrepreneuriat agricole et rural

#### SOUTIEN DIRECT INDIVIDUALISE ET ACCOMPAGNEMENT DE 1000 MENAGES VULNERABLES DU TERRITOIRE DE GEMENA AVEC UN FOCUS SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION

##### 1. Pouvons-nous utiliser les annexes pour la soumission du projet ?

Oui, les annexes peuvent être utilisées lors de la soumission suivant les indications mentionnées aux lignes directrices.

##### 2. Après la proposition du projet, quel est le lien ou l'adresse mail à soumettre la proposition du projet ?

La note conceptuelle est à soumettre au lien indiqué au **point 2.2.2 Où et comment envoyer la note conceptuelle ?** des lignes directrices

Voir Page 13 des lignes directrices.

##### 3. Il est demandé d'indiquer le numéro et l'intitulé du lot dans le formulaire à l'ANNEXE-Aa-DOSSIER-DE-DEMANDE-DE-SUBSIDES Partie A. Pouvez-vous nous orienter sur quelle information renseigner sachant que la proposition est à lot unique ?

Pour le cas de cet appel à proposition, il n'est pas important de compléter cette information.

##### 4. La durée initiale prévue d'une action ne peut pas être inférieure à 33 mois ni excéder 36 mois. Cette période ne prend en compte que la mise en œuvre des activités avec les bénéficiaires ou nous devons aussi inclure les activités du démarrage et de clôture

Cette durée comprend aussi bien les activités de démarrage que celles de clôture.